



**RAPPORT ANNUEL  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

- Attestation de la personne responsable du rapport annuel
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Etats financiers annuels 2021
- Rapports du Commissaire aux comptes

## **RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées. »

**Monsieur Christophe Brunot**  
**Directeur Général de Largo**

## LARGO

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 71.005,96 euros

4, rue Jean Mermoz - 44980 Sainte-Luce-sur-Loire

821 173 572 RCS Nantes

(la "Société")

---

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2022

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### 1. Principales données financières

Comptes Sociaux de la Société	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2021
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
Produits d'exploitation	10 442 507	17 658 615
Charges d'exploitation	12 455 048	21 639 392
Résultat d'exploitation	- 2 012 540	- 3 980 777
Résultat financier	- 91 482	- 270 111
Résultat exceptionnel	- 271 831	- 205 341
Impôts sur les bénéfices et participation	-	-
Résultat net	- 2 375 853	- 4 456 228
<b>BILAN</b>		
Actif immobilisé	863 340	978 532
Actif circulant	4 673 490	17 204 943
Total de l'actif	5 536 830	18 187 963
Capitaux propres	- 1 273 862	13 658 326
Provisions pour risques et charges	49 335	126 276
Emprunts et dettes	6 761 356	4 401 604
Total du passif	5 536 830	18 187 963

## 2. Évènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- **Transformation de la Société**

En date du 22 janvier 2021, la collectivité des associés a décidé de transformer la Société en société anonyme à conseil d'administration.

- **Introduction en bourse**

*Introduction en bourse de LARGO SA sur le marché Euronext Growth à Paris*

Le nombre d'actions a ainsi été multiplié par cent (100), le portant ainsi de 19.382 actions à 1.938.200 actions, soit une valeur nominale de deux centimes d'euro (0,02 €) chacune.

L'Assemblée Générale Mixte du 18 mars 2021 a ensuite consenti dans sa cinquième résolution à caractère extraordinaire une délégation de compétence permettant au Conseil d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public en prévision de l'admission des actions aux négociations sur EURONEXT GROWTH. La même Assemblée a autorisé le Conseil, dans sa sixième résolution à caractère extraordinaire à augmenter le montant de dans les conditions prévues par la législation.

Le Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2021 a fixé le principe de l'augmentation de capital et conformément aux recommandations du PSI, le Président du Conseil a proposé que la fourchette de prix soit comprise entre 9,87 euros et 13,35 euros par action.

Le Conseil d'administration s'est par la suite réuni en date du 20 avril 2021 afin de fixer le prix d'introduction à 13,35 € par action. Le Conseil a ensuite décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 30.304,20 euros, pour le porter de la somme de 38.764 euros à la somme de 69.068,20 euros, par émission de 1.515.210 actions ordinaires, au prix de 13,35 euros par action, soit 0,02 centimes d'euro de valeur nominale et 13,33 euros de prime d'émission, après mise en oeuvre de la clause d'extension à hauteur d'un nombre total de 223.220 titres (15% du nombre d'actions initialement émis).

Le Conseil a également constaté que le montant total de l'augmentation de capital a été libéré en numéraire par versement en espèces pour 19.265K euros et par compensation de créances pour un montant de 963K euros. Il a par ailleurs été constaté que dans le cadre de l'offre 196.145 actions existantes ont été cédées.

Le Conseil d'administration a également consenti une option de surallocation à la société PORTZAM-PARC, permettant d'augmenter, en une seule fois, pendant une durée de trente (30) jours calendaires suivant la date de clôture du règlement de livraison, le montant de l'augmentation de capital susvisée d'un montant maximum de 4.545.62 euros par l'émission d'un nombre maximum de 227.281 actions.

Enfin, le Conseil d'administration en date du 22 avril 2021, a constaté la réalisation de ces augmentations de capital d'un montant total de 20.228.053,50 euros par émission de 1.515.210 d'actions nouvelles, ramenant le capital de 38.764 euros à 69.068,20 euros.

Le Conseil en date du 21 mai 2021, a ensuite décidé d'exercer partiellement l'Option de Surallocation et en conséquence, d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 1.937,76 euros, pour le porter de la somme de 69.068,20 euros, à la somme de 71.005,96 euros, par émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 96.888 actions ordinaires, au prix de 13,35 euros par action, soit un montant nominal de 1.937,76 euros et le versement d'une prime d'émission de 1.291.517,04 euros de prime d'émission, représentant une souscription d'un montant total de 1.293.454,80 euros, prime d'émission incluse, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société a désormais été fixé à 71.005,96€, divisé en 3.550.298 actions de 0,02 € de valeur nominale chacune.

- **Crise sanitaire (Covid-19)**

L'exercice 2021 a été peu marqué par la continuation de la crise sanitaire qui a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Pour rappel, la société avait obtenu trois PGE pour un total de 1 100 K€ au cours de l'exercice 2020.

- **10 juin 2021 : Signature d'un contrat avec Digicel, l'un des principaux leaders télécoms des Caraïbes, pour la commercialisation des Smartphones reconditionnés Largo**

Dans le cadre de ce partenariat, Digicel proposera à ses clients à travers ses quatre agences clients et ses soixante boutiques réparties sur les Antilles-Guyane (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin) une offre de Smartphones reconditionnés. Les Smartphones reconditionnés par Largo seront proposés à la vente dans les boutiques de l'opérateur conjointement à la souscription d'une offre Digicel (pré ou postpayée). Ces offres seront mises en avant à travers des campagnes de communication spécifiques et bénéficiera d'une forte visibilité sur le réseau de distribution de Digicel.

- **12 juillet 2021 : Signature du premier contrat de partenariat à l'international avec le grossiste de Smartphones portugais Bluetooth**

Depuis 2004, Bluetooth fournit des Smartphones à des opérateurs télécoms et des magasins spécialisés en informatique sur le marché portugais. Séduit par la qualité des produits, le service après-vente et la garantie offerts par Largo, Bluetooth va proposer pour la première fois des produits reconditionnés à ses clients. Largo permettra ainsi à Bluetooth de répondre à une demande grandissante du marché portugais pour les produits reconditionnés qui sont à la fois plus économiques et plus écologiques qu'un produit neuf.

- **7 septembre 2021 : Déploiement d'une marque unique et lancement du site e-commerce Largo.fr**

- **14 septembre 2021 : Signature d'un contrat commercial stratégique avec WELCOM', l'un des principaux distributeurs de téléphone d'occasion, pour la commercialisation des Smartphones reconditionnés Largo**

Welcom' commercialisera les Smartphones reconditionnés par Largo à travers son réseau de plus de 50 magasins en Centre France. Ce partenariat permettra à Welcom' d'alimenter sa gamme de produits en Smartphones reconditionnés afin de répondre à une demande croissante de la part des consommateurs et de matérialiser concrètement ses efforts en matière de développement durable. En effet, le reconditionnement d'un Smartphone par Largo permet d'économiser 40 kilogrammes de matières premières et 30 kilogrammes de CO2 comparé à la production d'un Smartphone neuf.

- **21 septembre 2021 : L'engagement RSE de Largo récompensé par l'obtention du label RSE LUCIE**

La Société s'est engagée dans une démarche de structuration de ses actions sociétales et environnementales avec la labélisation Lucie, alignée sur la norme internationale ISO 26000, qui fait référence en France en matière de RSE. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'impliquer l'ensemble des salariés de Largo pour que la RSE soit au cœur de son développement.

- **28 septembre 2021 : Nomination d'un Directeur de Production et optimisation de l'outil industriel pour atteindre 13 000 produits reconditionnés par mois à fin 2021**

Benjamin Larose rejoint Largo en qualité de Directeur de Production après plus de 20 ans d'expérience dans l'univers du reconditionnement dont plus de 10 années en tant que Directeur de production.

Pour faire face à une demande croissante, Largo a décidé d'optimiser son outil industriel de reconditionnement. Suite à la réalisation d'un audit interne, la Société a décidé de redéfinir les étapes et les métiers clés du processus de reconditionnement ainsi que de réorganiser physiquement l'atelier afin d'y optimiser les flux de marchandises et d'y augmenter la productivité.

- **5 octobre 2021 : Signature d'un contrat de commercialisation avec Ubaldi.com, distributeur spécialisé dans les produits High-Tech**

Ubaldi.com distribuera ainsi les Smartphones reconditionnés par Largo via son réseau de 14 magasins en France et sur son site internet qui compte plus de 100K visiteurs uniques par jour.

- **30 novembre 2021 : Mise en place de deux plan d'attribution gratuite d'actions 2021 sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 mars 2021**

Le Président rappelle que, par délibérations du 18 mars 2021, l'assemblée générale mixte a délégué au Conseil sa compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions gratuites au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (21<sup>ème</sup> résolution).

- Le Conseil du 30 novembre 2021 a adopté un projet de plan d'attribution d'actions gratuites allouées à un maximum de 30 personnes physiques salariées ou mandataires sociaux de la Société. Ce plan porte globalement sur un maximum de 24.000 actions nouvelles attribuées à

chaque Bénéficiaire à raison de 800 actions gratuites chacun (les "**Actions Gratuites de Fidélisation 2021**").

Ces Actions Gratuites de Fidélisation 2021 sont soumises à une condition de présence au cours d'une période allant de la date d'attribution des Actions Gratuites de Fidélisation 2021 par le Conseil jusqu'au 31 décembre 2025.

Conformément à la réglementation applicable, aucune période de conservation ne serait requise dans la mesure où la Période d'Acquisition est supérieure à deux (2) ans.

- Le Conseil du 30 novembre 2021 a également adopté un projet de plan d'attribution d'actions gratuites allouées à un maximum de 13 personnes physiques salariées ou mandataires sociaux de la Société (les "Bénéficiaires"). Ce plan porte globalement sur un maximum de 46.800 actions nouvelles attribuées à chaque Bénéficiaire à raison de 3.600 actions gratuites d'une valeur nominale de 0,02€ chacun (les "**Actions Gratuites de Performance 2021**").

Ces Actions Gratuites de Performance 2021 sont soumises à une condition de présence et certaines conditions de performance au cours d'une période allant de la date d'attribution des Actions Gratuites de Performance 2021 par le Conseil jusqu'au plus tard le 31 décembre 2026.

Aucune période de conservation n'est requise, sauf si l'acquisition des Actions Gratuites de Performance intervient moins de deux ans après l'attribution auquel cas une période de conservation est prévue pour que la durée cumulée de la période d'acquisition et de la période de conservation soit de deux années conformément à la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice, il ressort les éléments suivants :

<b>Plan</b>	<b>Fidélité</b>	<b>Performance</b>
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 7.5€(cours de bourse au 31/12/2021)	Valeur unitaire de 7.5€(cours de bourse au 31/12/2021)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	20.000	32.400
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	20.000	32.400
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

- 2 décembre 2021 : Largo renforce sa stratégie RSE avec la nomination de Mathilde Ardoin en tant que Responsable RSE**

Mathilde Ardoin, experte des projets socio-environnementaux, rejoint Largo en qualité de Responsable RSE après 7 ans d'expérience dans le pilotage de projets dans ce domaine.

### **3. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

- 25 janvier 2022 : Largo automatise le processus de reconditionnement de ses Smartphones, une démarche inédite sur le marché français**

Des machines et procédés sans équivalent, développés sur mesure, ont été mis en place afin d'accompagner la croissance de l'entreprise nantaise et d'assurer un niveau de qualité irréprochable et identique pour l'ensemble des appareils reconditionnés.

- **8 février 2022 : Largo lance une nouvelle offre pour accompagner les assureurs affinitaires dans la gestion de leurs sinistres mobiles**

Norbert Alix-Buguet, fort d'une expérience de 20 ans dans le domaine de l'assurance, notamment chez April Entreprise et The Phone House, est chargé de développer ce nouveau segment stratégique. Un premier partenariat a déjà été mis en place avec la Société Française de Garantie. Largo se place en partenaire des acteurs de l'assurance affinitaire pour la gestion des sinistres 4.0.

#### **4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société entend poursuivre son développement sur un marché du reconditionné en forte croissance.

#### **5. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – utilisation d'instruments financiers**

La liste des principaux risques et incertitudes est disponible dans le document d'enregistrement de la Société sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur celui de la société (<https://www.largo-finance.com>) au chapitre "*Facteurs de risques*".

#### **6. Litige en cours**

La loi Lang du 3 juillet 1985 a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffrage ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30 juin 2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2021.

Il est précisé que le SIRRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'Assemblée Nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

## **7. Activité de la Société**

### **7.1. Analyse du bilan**

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

#### **7.1.1. A l'actif**

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 978 532 euros contre 863 340 euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 17 204 943 euros contre 4 673 490 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 1 119 622 euros contre 180 801 euros pour l'exercice précédent.

#### **7.1.2. Au passif**

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 13 658 326 euros contre (1 273 862) euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 126 276 euros contre 49 335 euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 4 401 604 euros contre 6 761 356 euros au titre de l'exercice précédent. Elles comprennent :

Emprunt	1 673 786
Dettes financières diverses	106 250

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 253 644
Dettes fiscales et sociales	705 265
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	233 680
Autres dettes	428 978

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 0 euro contre 78 014 euros pour l'exercice précédent.

## 7.2. Analyse du compte de résultat

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 17 567 346 euros contre 10 288 231 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges du personnel y compris les charges sociales ainsi que les salaires et traitements totalisent 2 298 556 euros contre 1 115 323 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élevaient à 21 639 392 euros contre 12 455 048 euros lors de l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sur actif circulant pour 646 425 euros contre 120 722 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à – 3 980 777 euros contre – 2 012 540 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à – 270 111 euros contre – 91 482 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de – 205 341 euros contre – 271 831 euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 0 euro contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de – 4 456 228 euros contre -2 375 853 euro au titre de l'exercice précédent.

## 8. Filiales et participations, sociétés contrôlées

### 8.1. Filiales et participations

La Société détient 20% de la Société LARGO BUSINESS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 1 avenue de la Roussière 44240 La Chapelle Sur Erdre, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 890 111 396.

Notre Société ne possède aucune participation croisée.

## 8.2. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

## 9. Etat récapitulatif des opérations réalisées par des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes et des personnes avec lesquelles elles auraient des liens personnels étroits

Aucun membre de la Société, que ce soit un mandataire social, dirigeant ou cadre de la Société n'a conclu une quelconque opération avec une personne avec laquelle il aurait un lien personnel étroit.

## 10. Informations relatives au capital et à l'actionnariat des salariés

### 10.1. Actions d'autocontrôle

La Société détient 14.624 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 9.458 €, soit une valeur brute totale de 138.314 € au 31 décembre 2021.

Compte tenu du cours de clôture d'élevé à 7,50 € une dépréciation de 28.634 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 26 772 de ses propres titres et en a cédé 12 148.

### 10.2. Modification du capital social

*(cf. 2. Evènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et 3. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice).*

### 10.3. Informations et état de l'actionnariat salarié de la Société

Les effectifs de la Société au 31 décembre 2021 s'élevaient à 58 personnes pouvant être réparties comme suit :

	effectif
Cadres	13
Agent de maîtrises et techniciens	6
Employés / ouvriers	37
<b>Total</b>	<b>58</b>

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et à la connaissance de la Société, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2021, aucun salarié ne détient des actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise et dans le cadre des FCPE.

**11. Activité en matière de recherche et développement**

La Société ne développe pas actuellement de projet de recherche et développement.

**12. Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

*(cf. section 2 –Evènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021)*

**13. Résultat - affectation**

La Société ayant réalisé lors de cet exercice un résultat net déficitaire de – 4 456 228 euros, il est proposé d'affecter ce résultat au poste "Report à Nouveau".

Ainsi, le poste "Report à Nouveau" passerait de -3 338 848 euros à un montant de -7 795 076 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net déficitaire de – 4 456 228 euros.

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

**14. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et quinques du Code Général des Impôts, nous vous informons que nous n'avons pas de charge non déductible fiscalement et visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit Code.

**15. Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 1).

**16. Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce**

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial, l'accomplissement de sa mission.

**17. Présentation des comptes sociaux**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

## 18. Gouvernement d'entreprise

### 18.1. Tableau récapitulatif des délégations et autorisations consenties par l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de commerce, nous vous présentons le tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 18 mars 2021, au Conseil d'administration de la Société dans le domaine des augmentations de capital :

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Programme de rachat d'actions par la Société	10% de son capital social	Assemblée générale ordinaire en date du 18 mars 2021	18 mois	Néant
Réduction du capital social de la Société par voie d'annulation des actions autodétenues	10% de son capital social	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	24 mois	Néant
Emission par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	Montant nominal de 200.000 euros	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	26 mois	Néant
Émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions de la Société ainsi que toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.  Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros  Plafond Global *	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	26 mois	Néant

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription (offre au public)	Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.  Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros  Plafond Global *	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	26 mois	Néant
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription (1° L. 411-2 COMOFI)	Montant nominal maximum des augmentations de capital social limité à 20% du capital social par an  Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.  Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros  Plafond Global *	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	26 mois	Néant
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel au profit d'une catégorie de bénéficiaires	Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.  Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros  Plafond Global *	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	18 mois	Néant
Augmentation du montant des émissions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale.	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	26 mois	Néant
Attribution gratuite des actions de la Société	2% du capital de la Société  Plafond Global **	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	38 mois	Utilisation du 30 novembre 2021

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Émission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux	6% du capital social de la Société Plafond Global **	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	38 mois	Néant
Emission des bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	6% du capital social de la Société Plafond Global **	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	18 mois	Néant
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)	6% du capital social de la Société Plafond Global **	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	18 mois	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail, en application de l'article L.225-129-6 du Code de commerce	3% du capital social	Assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021	26 mois	Néant

\*Plafond Global : montant nominal maximal de 40.000 euros des augmentations de capital et montant nominal maximal de 20.000.000 euros des valeurs mobilières représentatives des titres de créances.

\*\*Plafond Global : 6% du capital social.

### 18.2. Convention conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant de plus de 10% du capital et une filiale

Nous vous indiquons que notre Société ne détenant pas de filiale, aucune convention entre un actionnaire ou un mandataire social détenant plus de 10% du capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### 18.3. Liste des mandats sociaux et fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, à notre connaissance, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés en France par chacun des mandataires sociaux de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

MANDATAIRE SOCIAL	SOCIETE	NATURE DES FONCTIONS
M. Christophe BRUNOT	LARGO	Président Directeur Général, Administrateur
	LARGO GROUP	Président

	BG VILAINE	Président
	BG ARMOR	Président
	BG TRADE	Président
	LS CONSEIL	Président
<b>M. Frédéric GANDON</b>	LARGO	Administrateur, Directeur Général Délégué
	LARGO GROUP	Directeur Général
	BG VILAINE	Directeur général
	BG TRADE	Directeur général
	DAIZA	Gérant
	FG CONSEIL	Gérant
	SCI PÉPINIÈRE	Gérant
<b>M. Olivier BLANCHARD</b>	BG ARMOR	Directeur général
	LARGO	Administrateur, Directeur Général Adjoint
<b>M. Johann TERRIER</b>	VELCO	Membre du comité stratégique (*)
	DAAN TECH	Membre du comité de pilotage (*)
	URVILLE ET TERRIER	Président-Directeur Général
	IMAKUMO	Chief Operating Officer EMEA
	ATLANTIC PUFFIN	Directeur Général
	NAEIL VENTURE	Gérant de portefeuille
<b>Mme Cécile VACHER</b>	FONCIERE DE PAINLEVE NANTES	Président
	LARGO	Administratrice
	AUDENCIA EESC	Administratrice
<b>M. Arnaud JEHENNE</b>	VERTUEL	Co-gérante
	LARGO	Membre du comité stratégique Administrateur
	ATLANTIQUE BUSINESS ANGELS BOOSTER	Président bénévole de l'association
	SCI PACT TWO	Gérant
	SCI PACT ONE	Membre du comité stratégique
	NAONEXT	Membre du comité stratégique
	ARS NOVA	Membre du comité stratégique
EGIDE	Membre du comité stratégique	

#### 18.4. Prêts inter-entreprises

Conformément à l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a pas consenti de prêts à moins de trois (3) ans au profit de microentreprises, de petites et moyennes entreprises ou à d'entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretiendrait des liens économiques le justifiant.

#### **19. Attribution de la direction générale – composition du conseil d'administration**

<b>Personne concernée</b>	<b>Nature du mandat au sein du Conseil d'administration</b>	<b>Date de nomination</b>
Christophe BRUNOT	Président Directeur Général, Administrateur	AG 14 janvier 2021 CA 22 janvier 2021
Frédéric GANDON	Administrateur, Directeur Général Délégué	AG 14 janvier 2021 CA 22 janvier 2021
Olivier BLANCHARD	Administrateur	AG 14 janvier 2021
Johann TERRIER	Administrateur	AG 18 mars 2021
Arnaud JEHENNE	Administrateur	AG 18 mars 2021
Cécile VACHER	Administrateur	AG 5 avril 2021

- Durée du mandat : 3 ans (venant à expiration à l'issue de l'A tenue au cours de l'année 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il est précisé que Monsieur Johann Terrier a démissionné de ses fonctions d'administrateur en date du 6 octobre 2021.

#### **20. Modalité d'exercice de la direction générale**

Lors de l'introduction en Bourse de la Société, le Conseil a décidé de modifier à compter de l'assemblée générale en date du 18 mars 2021, les modalités d'exercice de la Direction Générale, afin que la Présidence du Conseil d'administration et la Direction Générale de la Société soient confiées à la même personne.

En conséquence, le Conseil d'Administration a confié à Monsieur Christophe BRUNOT, les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

## **21. Code de gouvernement d'entreprise**

Il est rappelé que malgré l'absence d'obligation légale à cet égard, la Société applique certaines recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext de septembre 2021 (accessible sur le site [www.middlenext.com](http://www.middlenext.com)), tout en tenant compte de l'organisation, la taille et les moyens de la Société.

## **22. Récapitulatif des distributions de dividendes réalisées sur les trois derniers exercices**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende global</b>	<b>Dividende net par action</b>
Exercice 2020	-	-
Exercice 2019	-	-
Exercice 2018	-	-

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

## **23. Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants sur les titres de la société – franchissements de seuil**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021, aucune communication n'a été effectuée par les membres du conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

## **24. Structure du capital au 31 décembre 2021 – informations sur les actions**

A la date du présent rapport, le capital social de la Société est fixé à la somme 71.005,96 € divisé en 3.550.298 actions de deux centimes d'euro (0,02 €) chacune, entièrement libérées.

Le capital et les droits de vote de la Société au 31 décembre 2021 sont répartis comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Actions</b>	<b>Pourcentage du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>Pourcentage de droits de vote</b>
Fondateurs	1.093.900	30,81	2.160.600	45,17
Business Angels	520.755	14,67	687.480	14,37
Investisseurs financiers	104.000	2,93	104.000	2,17

Salariés	23.400	0,66	23.400	0,49
Public	1.808.243	50,93	1.808.243	37,80
<b>Total</b>	<b>3.550.298</b>	<b>3.550.298</b>	<b>4.783.723</b>	<b>100</b>

## 25. Evolution du cours de bourse

<b>Informations générales</b>	
Nombre d'actions cotées au 31 décembre 2021	3.550.298 euros
Cours de clôture au 31 décembre 2021	7,50 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2021	26,6 M euros
Cours le plus haut en 2021	13,35 euros
Cours le plus bas en 2021	7,15 euros
Code ISIN	<b>FR0013308582</b>

## 26. Délai de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions de l'article D. 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients (Annexe 2).

\* \*  
\*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Sainte-Luce-sur-Loire, le 26 avril 2021

---

**Pour le Conseil d'administration**  
**Christophe BRUNOT**  
Président du Conseil d'administration

## Annexe 1 Résultats financiers de la Société au cours des cinq dernières années

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>I. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE</b>					
a) capital social	13 635	13 635	17 659	19 382	71 005,96
b) nombre d'actions	13 635	13 635	17 659	19 382	3 550 298
c) nombre d'obligations émises	-	-	1 228	1 228	-
<b>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>					
a) chiffre d'affaires	6 331 694	7 481 585	9 301 888	10 288 231	17 567 346
b) résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	45.780	(722.621)	(900.769)	(2.043.937)	(3.490.385)
c) impôt sur les bénéfices	7 421	-	(95 467)	-	-
d) participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) bénéfice après impôt, amortissements et provisions, participation des salariés	65 803	(860 982)	(962 995)	(2 375 853)	(4 456 228)
f) bénéfice distribué - dont réserves - dont résultats de l'exercice	-	-	-	-	-
<b>III. RESULTAT PAR ACTION</b>					
a) bénéfice après impôt, participation des salariés mais avant amortissement et provision	2,81	-53,00	-45,60	-105,46	-0,98
b) bénéfice après impôt, participation des salariés, amortissement et provision	4,83	-63,14	-54,53	-122,58	-1,26
c) dividende versé à chaque actionnaires - dont réserve - dont résultat de l'exercice	-	-	-	-	-
<b>IV. PERSONNEL</b>					
a) nombre de salariés	10,2	26,7	37	34	58
b) montant de la masse salariale	222 255	674 079	896 881	902 664	1.766.827
c) montant des sommes versés au titre des avantages sociaux	26 086	169 039	237 037	212 659	531.729

**Annexe 2 - Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu** (tableau prévu au 1 de l'article D. 441-14)

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, selon les délais légaux					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	1	0	1	12	14
Montant total des factures TTC concernées	3 000 €	Néant	1 032 €	20 888 €	24 920 €
Pourcentage des achats TTC de l'exercice	0,01 %	Néant	0,01 %	0,09 %	0,11 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures exclues	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 jours, selon les délais légaux				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	10	8	3	92	78

Montant total des factures TTC	3 084 €	12 310 €	2 082 €	50 434 €	67 911 €
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	0,02 %	0,06 %	0,01 %	0,25 %	0,34 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	45				
Montant total des factures TTC exclues	159 011				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 jours, selon les délais légaux				

## LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ  
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2021



# Sommaire

<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<b>ACTIF</b>	<b>2</b>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
<b>PASSIF</b>	<b>3</b>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
<b>Compte de résultat</b>	<b>5</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>8</b>
<b>Annexe aux comptes annuels</b>	<b>10</b>
1 - SOCIETE	10
2 - PREAMBULE	10
3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	14
5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	14
6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	15
7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF	18
8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	25

**LARGO**

**Bilan**

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	483 910	301 563	182 347	256 778	- 74 431	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	34 000		34 000	155 243	- 121 243	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 350	10 307	16 043	5 398	10 645	
Autres immobilisations corporelles	725 917	291 500	434 417	417 454	16 963	
Immobilisations en cours	275 212		275 212		275 212	
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	2 000		2 000	2 000		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	34 514		34 514	26 466	8 048	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 581 903</b>	<b>603 371</b>	<b>978 532</b>	<b>863 340</b>	<b>115 192</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	525 037		525 037	528 102	- 3 065	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	3 932 858	700 436	3 232 422	2 172 263	1 060 159	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	541		541	2 078	- 1 537	
Clients et comptes rattachés	1 131 849	126 795	1 005 054	423 504	581 550	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	55 935		55 935	1 950	53 985	
. Personnel	12 680		12 680		12 680	
. Organismes sociaux	8 182		8 182		8 182	
. Etat, impôts sur les bénéfices				95 467	- 95 467	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	122 625		122 625	266 011	- 143 386	
. Autres	609 085		609 085	641 800	- 32 715	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	138 314	28 634	109 680		109 680	
Disponibilités	10 404 082		10 404 082	361 514	10 042 568	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	1 119 622		1 119 622	180 801	938 821	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>18 060 809</b>	<b>855 866</b>	<b>17 204 943</b>	<b>4 673 490</b>	<b>12 531 453</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	4 488		4 488		4 488	
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>19 647 200</b>	<b>1 459 237</b>	<b>18 187 963</b>	<b>5 536 830</b>	<b>12 651 133</b>	

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2020</b> (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 71 006)	71 006	19 382	51 624
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 310 559	1 954 385	19 356 174
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 364	2 364	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	69 473	88 855	- 19 382
Report à nouveau	-3 338 848	-962 995	-2 375 853
Résultat de l'exercice	-4 456 228	-2 375 853	-2 080 375
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 658 326</b>	<b>-1 273 862</b>	<b>14 932 188</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	126 276	49 335	76 941
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>126 276</b>	<b>49 335</b>	<b>76 941</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles		450 308	- 450 308
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 673 786	1 970 420	- 296 634
. Découverts, concours bancaires		846 934	- 846 934
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	106 250		106 250
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 253 644	2 820 401	-1 566 757
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	148 506	103 629	44 877
. Organismes sociaux	135 962	91 168	44 794
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	214 040		214 040
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	206 757	33 305	173 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	233 680		233 680
Autres dettes	428 978	367 178	61 800
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance		78 014	- 78 014
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 401 604</b>	<b>6 761 356</b>	<b>-2 359 752</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	1 757		1 757
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>18 187 963</b>	<b>5 536 830</b>	<b>12 651 133</b>

**LARGO**

# Compte de résultat

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	12 049 160	5 463 918	17 513 078	10 146 270	7 366 808	72,61
Production vendue biens						
Production vendue services	54 081	186	54 267	141 961	- 87 694	-61,77
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>12 103 241</b>	<b>5 464 104</b>	<b>17 567 346</b>	<b>10 288 231</b>	<b>7 279 115</b>	<b>70,75</b>
Production stockée						
Production immobilisée				138 438	- 138 438	-100
Subventions d'exploitation			39 475	7 000	32 475	463,93
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			49 841	8 448	41 393	489,97
Autres produits			1 953	390	1 563	400,77
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>17 658 615</b>	<b>10 442 507</b>	<b>7 216 108</b>	<b>69,10</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 176 846	9 503 579	7 673 267	80,74
Variation de stock (marchandises)			-1 790 946	-509 682	-1 281 264	251,38
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			2 953 809	1 907 637	1 046 172	54,84
Impôts, taxes et versements assimilés			5 179	45 289	- 40 110	-88,56
Salaires et traitements			1 766 827	902 664	864 163	95,73
Charges sociales			531 729	212 659	319 070	150,04
Dotations aux amortissements sur immobilisations			213 843	161 859	51 984	32,12
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			646 425	120 722	525 703	435,47
Dotations aux provisions pour risques et charges			109 647	16 629	93 018	559,37
Autres charges			26 031	93 691	- 67 660	-72,22
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>21 639 392</b>	<b>12 455 048</b>	<b>9 184 344</b>	<b>73,74</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-3 980 777</b>	<b>-2 012 540</b>	<b>-1 968 237</b>	<b>97,80</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			-44	44	- 88	-200,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			32 706		32 706	N/S
Différences positives de change			67 626	3 969	63 657	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 331		2 331	N/S
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>102 619</b>	<b>4 013</b>	<b>98 606</b>	<b>N/S</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			28 634	32 706	- 4 072	-12,45
Intérêts et charges assimilées			301 676	61 969	239 707	386,82
Différences négatives de change			33 125	820	32 305	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			9 294		9 294	N/S
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>372 730</b>	<b>95 495</b>	<b>277 235</b>	<b>290,31</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-270 111</b>	<b>-91 482</b>	<b>- 178 629</b>	<b>195,26</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-4 250 887</b>	<b>-2 104 022</b>	<b>-2 146 865</b>	<b>102,04</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 880	7 230	- 4 350	-60,17
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	119 400		119 400	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>122 280</b>	<b>7 230</b>	<b>115 050</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	327 621	143 712	183 909	127,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		135 349	- 135 349	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>327 621</b>	<b>279 061</b>	<b>48 560</b>	<b>17,40</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-205 341</b>	<b>-271 831</b>	<b>66 490</b>	<b>24,46</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>17 883 514</b>	<b>10 453 750</b>	<b>7 429 764</b>	<b>71,07</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>22 339 742</b>	<b>12 829 603</b>	<b>9 510 139</b>	<b>74,13</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-4 456 228</b>	<b>-2 375 853</b>	<b>-2 080 375</b>	<b>87,56</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**LARGO**

## Tableau des flux de trésorerie

## Tableau des flux de trésorerie

En €	31/12/2021	31/12/2020	Var. en €
<b>Résultat net</b>	<b>- 4 456 228</b>	<b>- 2 375 853</b>	<b>- 2 080 375</b>
Provisions R&C	76 941	49 335	27 606
Dotations immos	213 843	161 859	51 984
<b>Marge Brute d'Autofinancement</b>	<b>- 4 165 444</b>	<b>- 2 164 659</b>	<b>- 2 000 784</b>
Variation BFR	3 487 747	- 887 937	4 375 684
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 7 653 190</b>	<b>- 1 276 722</b>	<b>- 6 376 468</b>
Investissements incorporels	- 85 149	- 301 829	216 680
Investissements corporels	- 391 082	- 16 156	- 374 926
Investissements immos. fi		- 2 000	2 000
Variation autres immos. fi.	- 8 047	- 3 450	- 4 597
Variation dettes / immos	233 680		233 680
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement</b>	<b>- 250 597</b>	<b>- 323 434</b>	<b>72 837</b>
Augmentation de capital	19 543 658	382 826	19 160 832
Financements obtenus	106 250	1 301 149	- 1 194 899
Remboursement d'emprunt	- 746 939	- 141 455	- 605 484
Variation Comptes courants		1 149	- 1 149
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement</b>	<b>18 902 969</b>	<b>1 543 669</b>	<b>17 359 300</b>
<b>Variation de la Trésorerie</b>	<b>10 999 182</b>	<b>- 56 489</b>	
Trésorerie d'ouverture	- 485 420	- 428 931	
Trésorerie de clôture	10 513 762	- 485 420	
<b>Variation de la Trésorerie</b>	<b>10 999 182</b>	<b>- 56 489</b>	

En €	31/12/2021	31/12/2020	Var. en €
Stocks et en-cours	3 757 459	2 700 365	1 057 094
Créances clients	1 005 054	423 504	581 550
Autres créances	808 507	1 005 227	- 196 720
Avances et acomptes	541	2 078	- 1 537
CCA et CAR	1 124 110	180 801	943 309
<b>Besoins</b>	<b>6 695 671</b>	<b>4 311 975</b>	<b>2 383 696</b>
Dettes fournisseurs	1 253 644	2 820 401	- 1 566 757
Dettes fiscales et sociales	705 265	228 102	477 163
Autres dettes	428 978	367 178	61 800
Produits constatés d'avance	1 757	78 014	-76 257
<b>Ressources</b>	<b>2 389 644</b>	<b>3 493 695</b>	<b>- 1 104 051</b>
<b>B.F.R.</b>	<b>4 306 027</b>	<b>818 280</b>	<b>3 487 747</b>
Variation du B.F.R.	3 487 747	- 887 937	4 375 684

**LARGO**

## Annexe aux comptes annuels

## Annexe aux comptes annuels

### 1- SOCIETE

Créée en 2016, Largo est une SA dont l'objet est la vente d'équipements numériques (principalement des smartphones) reconditionnés au sein de son site industriel de Sainte-Luce-Sur-Loire.

### 2 - PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 18 187 963 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 456 228 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent jeu de comptes a été arrêté par le Conseil d'Administration de Largo SA le 26/04/2022.

### 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la période (exercice) présentée ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07, 2018-01 et 2018-02 et en application des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général. Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faire des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) ou à leur prix de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celle de la structure.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses de développement d'un logiciel ERP,
- Des dépenses engagées au titre d'un site marchand destiné à la vente directe d'équipements reconditionnés.

Les coûts engagés au titre de la phase de développement et de mise en production du site internet et du développement de l'ERP sont constitués de :

- Quote-part des salaires des personnes dédiées au développement
- Quelques prestations externalisées

Le lancement du site internet marchand est intervenu le 20 novembre 2020, date de départ de l'amortissement.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses d'aménagement des locaux,
- Des dépenses engagées dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing.

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Dépôts de garantie
- Prise de participation au sein de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH), société constituée en octobre 2020 et ayant pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées).

### Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les règles d'usage.

- Logiciels et licences 3 à 5 ans
- Site internet 3 ans
- Matériels et outillages 2 à 5 ans
- Agencements du magasin 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 3 ans
- Mobiliers de bureau 5 ans

Lorsque des indices de pertes de valeurs apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Il n'a pas été constaté d'indice de perte de valeur sur l'exercice 2021.

### Stocks

Les stocks se composent :

- Des pièces détachées destinées aux opérations de reconditionnement,
- Des produits finis correspondant aux téléphones reconditionnés en attente d'être vendus,
- Quelques marchandises correspondant à des accessoires et des emballages.

Les stocks de pièces détachées et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition, selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production, selon la méthode du prix moyen unitaire pondéré.

Le coût de production des stocks de produits finis est la somme du coût d'acquisition de l'appareil et du coût de reconditionnement unitaire forfaitaire.

Ce coût unitaire inclut les charges directement liées au reconditionnement.

Ce coût de reconditionnement est revu à chaque clôture afin de représenter fidèlement la valeur ajoutée de l'entreprise.

### Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation des stocks de produits finis est comptabilisée lorsque le prix de vente potentiel d'un appareil devient inférieur à sa valeur en stocks.

Le prix de vente potentiel correspond au dernier prix de vente connu chez la société ou bien au dernier prix de marché connu.

### Dépréciation des stocks de marchandises et de pièces détachées

Une dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est notamment appréciée au regard de son échéance théorique.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

### Affacturage

La société a recours à un prestataire d'affacturage auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 60 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturage de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturage et retournées à la société, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

### Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission sur la durée des emprunts.

L'ANC recommande de mentionner les PGE dans l'annexe dans les dettes à échéance de plus d'un an, sauf si, à la date d'établissement des comptes, il est décidé de ne pas en demander l'amortissement sur une période additionnelle (Rec. ANC du 18-5-2020).

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources par la société.

Provision pour garantie SAV : Les appareils commercialisés par la société sont vendus avec une garantie d'un an.

Une provision pour garantie est donc constituée afin d'anticiper les coûts futurs de réparations relatifs à des appareils commercialisés sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est déterminé sur la base du coût de reconditionnement unitaire.

### Litige Copie Privée :

La loi Lang, du 3 juillet 1985, a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffre ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30/06/2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2021.

Il est précisé que le SIRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'assemblée nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1er juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

### Chiffre d'affaires :

Les revenus de la société sont de trois natures :

- Des ventes de produits finis qui sont des équipements numériques reconditionnés (smartphones principalement et tablettes et laptops) : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client ; et de manière plus marginale,
- Des ventes de marchandises (accessoires de types chargeurs, enceintes, écouteurs...); ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client,
- Des prestations de services telles que des formations ou réparations de mobiles : elles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de leur exécution où elles font l'objet d'une facturation.

Les remises de fin d'années opérées avec certaines enseignes de distribution sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les contrats de vente ne contiennent pas de remises de fidélité ni de clause de retour.

### Capital

**Frais d'augmentation de capital** : ils ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (Méthode Préférentielle Avis CNC n° 2000-D du 21 Décembre 2000).

### Disponibilités

La rubrique « **Disponibilités** » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

### Instruments financiers et opérations de couvertures

L'entreprise a adopté le règlement ANC n°2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers utilisés par LARGO pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert : la couverture de devise ayant pour principal objectif de diminuer le risque de change sur les achats de téléphones et de matériel, l'effet de la couverture impacte les achats de marchandises et le stock.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

Au 31 décembre 2021, LARGO ne détient aucun instrument dérivé non-qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Ainsi, l'entreprise procède :

- au reclassement des résultats de couverture avec la comptabilisation du résultat des instruments de couverture de change au même poste du compte de résultat que l'élément couvert (achats et stocks) ;
- à l'étalement sur la durée de couverture des primes d'option (comptabilisé en produit financier).

### Opérations en devises

Opérations non couvertes :

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Opérations couvertes : Voir paragraphe suivant

Ecart de conversion :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

### Charges et produits exceptionnels

**Les charges et produits exceptionnels** sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

#### 4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'exercice 2021 a été peu marqué par la continuation de la crise sanitaire qui a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Pour rappel, la société avait obtenu trois PGE pour un total de 1 100 K€ au cours de l'exercice 2020.

##### Sur le plan juridique :

- Transformation de la société en Société Anonyme par décision de la collectivité des associés le 22 janvier 2021.
- 23 Avril 2021 : Introduction en bourse réalisée à la suite de l'admission à la négociation le 23 avril des 3 453 410 actions qui composent son capital dont 1 515 210 actions nouvelles et 196 145 actions existantes allouées dans le cadre d'une Offre Globale, après l'exercice intégral de la clause d'extension et avant l'exercice potentiel de l'option de surallocation.
- 21 Mai 2021 : Exercice partiel de l'option de surallocation, dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Growth à Paris, ainsi que la mise en place d'un contrat de liquidité avec Portzamparc.

##### Sur le plan de l'activité :

- Signature d'un contrat avec Digicel, l'un des principaux leaders télécoms des Caraïbes, pour la commercialisation des Smartphones reconditionnés Largo ;
- Signature du premier contrat de partenariat à l'international avec le grossiste de Smartphones portugais Bluetooth ;
- Signature d'un contrat commercial stratégique avec WELCOM', l'un des principaux distributeurs de téléphone d'occasion, pour la commercialisation des Smartphones reconditionnés Largo ;
- Signature d'un contrat de commercialisation avec Ubaldi.com, distributeur spécialisé dans les produits High-Tech ;
- Déploiement d'une marque unique et lancement du site e-commerce Largo.fr.
- Nomination d'un Directeur de Production et optimisation de l'outil industriel pour atteindre 13 000 produits reconditionnés par mois à fin 2021 ;
- Moins d'un an après son lancement, la filière BtoB Largo Business franchit le cap du million d'euros de chiffre d'affaires ;
- L'engagement RSE de Largo récompensé par l'obtention du label RSE LUCIE ;

#### 5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

##### Sur le plan de l'activité :

- Les volumes de vente sont en forte croissance sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (+50% par rapport à 2021).

## 6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 1 581 903 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	588 004	85 149	155 243	517 910
Immobilisations corporelles	636 396	391 082		1 027 479
Immobilisations financières	28 466	11 497	3 450	36 514
<b>TOTAL</b>	<b>1 252 867</b>	<b>487 729</b>	<b>158 693</b>	<b>1 581 903</b>

La diminution des immobilisations incorporelles correspond aux frais 2020 liés au projet d'offre au public et d'inscription des actions de la société LARGO aux négociations sur le marché Euronext Growth pour 155 243 €.

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond essentiellement aux frais dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing pour un montant de 275 212 €.

Amortissements et provisions d'actif = 603 371 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	175 984	125 580		301 564
Immobilisations corporelles	213 544	88 263		301 807
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>389 528</b>	<b>213 843</b>		<b>603 371</b>

Les 125 580 € d'amortissements d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'amortissement de l'ERP et au démarrage de l'amortissement du site marchand lancé devenu opérationnel en novembre 2020.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2021	588 004	- 175 984		412 020
Augmentation	85 149			85 149
Dotation		-125 580		-125 580
Diminution	-155 243			- 155 243
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2021</b>	<b>517 910</b>	<b>- 301 564</b>		<b>216 346</b>

Immobilisations corporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2021	636 396	- 213 544		422 852
Augmentation	391 082			391 082
Dotation		- 88 263		- 88 263
Diminution				
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2021</b>	<b>1 027 479</b>	<b>- 301 807</b>		<b>725 671</b>

**Etat des stocks = 4 457 895 E**

Etat des stocks (valeurs brutes)	31/12/2021	31/12/2020
Mobiles	3 932 858	2 265 413
Pièces détachées	242 583	269 177
Boites, accessoires et emballages	282 454	258 925
<b>TOTAL</b>	<b>4 457 895</b>	<b>2 793 515</b>

**Etat des clients = 1 005 054 E**

Le tableau ci-dessous présente le détail des créances clients de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des clients	31/12/2021	31/12/2020
Clients douteux ou litigieux	32 217	63 905
Clients	972 837	359 599
<b>TOTAL</b>	<b>1 005 054</b>	<b>423 504</b>

**Etat des autres créances = 808 507 E**

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des créances de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des créances	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs - Acomptes versés	55 935	1 950
Etat – IS et crédits impôts		95 467
Personnel	12 680	
Organismes sociaux	8 182	
Etat - TVA	122 625	266 011
Débiteurs divers	609 085	641 800
<b>TOTAL</b>	<b>808 507</b>	<b>1 005 228</b>

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement

- Au fonds de garantie et de réserves du contrat d'affacturage «Factorem» pour un montant de 443 967 euros,
- A l'indemnité d'assurance à recevoir concernant un vol de palette pour un montant de 119 400 euros.

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôt de garantie conservé par le factor et réserves figurant dans les autres créances	443 967	369 296
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées	2 073 630	2 380 741
<b>TOTAL</b>	<b>2 517 597</b>	<b>2 750 037</b>

Il y a un seul contrat d'affacturage en place. Le coût est de EURBOR 3 mois + 1,10%. Une commission d'affacturage de 0,26% est également facturée.

Au 31/12/2021, il n'a pas été constaté de définancement sur les créances cédées.

**Provisions pour dépréciation = 855 866 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	93 150	607 286		700 436
Créances clients	96 547	39 139	8 891	126 795
Valeurs mobilières de placement		28 634		28 634
<b>TOTAL</b>	<b>189 697</b>	<b>675 059</b>	<b>8 891</b>	<b>855 866</b>

Les dépréciations de stocks concernent les produits finis (smartphones et tablettes reconditionnés). Il a été constaté une certaine volatilité des prix des mobiles liée notamment aux sorties de nouvelles gammes de smartphones par les constructeurs.

**Produits à recevoir par postes du bilan = 176 153 E**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés (FAE)	3 880
Avoirs fournisseurs à recevoir	25 061
Autres créances (*)	147 212
<b>TOTAL</b>	<b>176 153</b>

(\*) dont 119 400 euros d'indemnités assurance à recevoir

**Trésorerie = 10 513 762 E**

La trésorerie « nette » est positive de + 10 513 762 Euros (\*)

(\*) cf. Tableau des flux de trésorerie

**Charges constatées d'avance = 1 119 622 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (exploitation) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles sont principalement composées de marchandises facturées mais non livrées au 31/12/2021 (965 776 Euros)

## 7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social = 71 006 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19 382	1	19 382
Titres émis	3 550 298	0.02	71 006
Titres remboursés ou annulés	-19 382	1	- 19 382
Titres en fin d'exercice	3 550 298	0.02	71 006

**Tableau Variation des capitaux propres**

	31/12/2020	Affectation résultat 31/12/2020	Augmentation de capital	Imputation RAN	31/12/2021
Capital social	19 382		51 624		71 006
Prime d'émission	2 062 008		21 489 266		23 551 274
Imput. frais / prime émission (*)	-107 622		-2 133 093		-2 240 715
Réserve légale	2 364				2 364
Autres réserves	88 855		-19 382		69 473
R.A.N.	-962 995	-2 375 853			-3 338 848
Résultat 31/12/2020	-2 375 853	2 375 853			
Résultat 31/12/2021					-4 456 228
<b>TOTAL</b>	<b>-1 273 861</b>		<b>19 388 415</b>		<b>13 658 326</b>

(\*) Les frais imputés sur la prime d'émission correspondent essentiellement aux frais liés à l'IPO

Le 22 janvier 2021, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 19 382 euros, réalisée par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux (19 382) actions de la société à deux (2) euros chacune.

Le 18 mars 2021, l'assemblée générale mixte a adopté la division par cent (100) la valeur nominale des actions de la Société, qui est de deux euros (2 €), à deux centimes d'euros (0,02 €) et corrélativement, de multiplier par cent (100) le nombre d'actions composant à ce jour le capital de la Société, le portant ainsi de dix-neuf-mille trois cent quatre-vingt-deux (19.382) actions à un million neuf cent trente-huit mille deux cents (1.938.200) actions, avec une valeur nominale de deux centimes d'euros (0,02 €) chacune.

Le 20 avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 30.304,20 euros, pour le porter de la somme de 38.764 euros à la somme de 69.068,20 euros, réalisée par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, de 1.515.210 actions ordinaires, au prix de 13,35 euros par action, soit 0,02 euros de valeur nominale et 13,33 euros unitaire de prime d'émission, après mise en œuvre de la Clause d'Extension à hauteur d'un nombre total de 223.220 actions nouvelles supplémentaires.

Le 21 mai 2021, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 1.937,76 euros, pour le porter de la somme de 69.068,20 euros à la somme de 71.005,96 euros, réalisée par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 96.888 actions ordinaires, au prix de 13,35 euros par action, soit un montant nominal de 1.937,76 euros et le versement d'une prime d'émission de 1.291.517,04 euros de prime d'émission, représentant une souscription d'un montant total de 1.293.454,80 euros, prime d'émission incluse, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.

**Actions auto-détenues**

La société détient 14.624 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 9.458 €, soit une valeur brute totale de 138.314 € au 31/12/2021.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 7.5 €, une dépréciation de 28.634 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 26.772 de ses propres titres et en a cédé 12.148.

**Attribution d'actions gratuites**

La société a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions dont les principales modalités sont les suivantes :

<b>Plan</b>	<b>Fidélité</b>	<b>Performance</b>
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 7.5€ (cours de bourse au 31/12/2021)	Valeur unitaire de 7.5€ (cours de bourse au 31/12/2021)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	20.000	32.400
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	20.000	32.400
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

**Provisions pour Risques = 126 276 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision Pour Garantie SAV	16 629	12 560		29 189
Provision risque TCP		97 087		97 087
Provision Prime de Non Conversion	32 706		32 706	
<b>TOTAL</b>	<b>49 335</b>	<b>109 647</b>	<b>32 706</b>	<b>126 276</b>

**Etat des dettes = 4 401 603 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	1 673 786	455 607	1 188 179	30 000
Dettes financières diverses	106 250			106 250
Fournisseurs	1 487 324	1 487 324		
Dettes fiscales & sociales	705 265	705 265		
Autres dettes	428 978	428 978		
<b>TOTAL</b>	<b>4 401 603</b>	<b>3 077 174</b>	<b>1 188 179</b>	<b>136 250</b>

**Etat des emprunts et dettes établissement de crédit = 1 673 786 E**

Etat des emprunts et dettes	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Emprunt obligataire	450 308		450 308	
Emprunt - Banque A	139 585		50 100	89 485
Emprunt - Banque B	155 404		50 113	105 291
Emprunt - Banque C	208 239		37 205	171 034
Emprunt - Banque D	160 249		49 611	110 639
Emprunt PGE - Banque B	550 000		54 101	495 899
Emprunt PGE - Banque C	220 000		21 719	198 281
Emprunt PGE - Banque D	330 000		27 250	302 750
Emprunt - Banque E	200 000			200 000
Découverts – Concours bancaires	846 934		846 934	
Intérêts courus	6 942	407	6 942	407
<b>TOTAL</b>	<b>3 267 662</b>	<b>407</b>	<b>1 594 283</b>	<b>1 673 786</b>

**Emprunts auprès des établissements de crédit**

Le 20/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 60 mois, au taux de 0.88 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 89 485 euros

Le 27/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 63 mois, au taux de 0.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 110 639 euros

Le 03/09/2019, la société a souscrit un prêt de 300 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 171 034 euros

Le 16/08/2019, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.12 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 105 291 euros

Le 23/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 330 000 euros au taux de 0.75 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 302 750 euros

Le 24/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 220 000 euros au taux de 0.57 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 198 281 euros

Le 26/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 550 000 euros au taux de 1.34 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 495 899 euros

Le 16/11/2020, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 0.85%.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D ».

**Fournisseurs et comptes rattachés = 1 487 324 E**

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs	886 755	2 348 832
Fournisseurs immobilisations	233 680	
Fournisseurs – Effet à payer		254 810
Fournisseurs – Factures non parvenues	366 889	216 759
<b>TOTAL</b>	<b>1 487 324</b>	<b>2 820 401</b>

**Autres dettes = 428 978 E**

Autres dettes	31/12/2021	31/12/2020
Clients Crédoiteurs	201 124	154 360
Clients - RRR à accorder	200 244	99 166
Divers	27 610	558
Comptes Facto créditeurs		113 095
<b>TOTAL</b>	<b>428 978</b>	<b>367 178</b>

**Charges à payer par postes du bilan = 773 015 E**

Charges à payer	31/12/2021	31/12/2020
Emp.& dettes établ. de crédit	407	6 942
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs	366 889	216 759
Dettes fiscales & sociales	205 475	132 796
Autres dettes	200 244	99 166
<b>TOTAL</b>	<b>773 015</b>	<b>455 663</b>

## 8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**Chiffre d'Affaires = 17 567 345 E**

En €	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Ventes de produits	17 513 078	99.7%	10 146 270	98.6%
Production vendue de services	54 267	0.3%	141 961	1.4%
<b>TOTAL</b>	<b>17 567 346</b>	<b>100%</b>	<b>10 288 231</b>	<b>100%</b>

En 2021, le montant des ventes indirectes (ventes auprès d'enseignes de distribution, opérateurs, agents commerciaux) s'est élevé à 14 635 K€ (soit 83,3 % du CA HT), alors que les ventes directes (ventes sur places de marchés) ont été de 2 932 K€ (soit 16,7 % du CA HT).

Le montant des remises de fin d'années, comptabilisées en déduction du Chiffre d'Affaires, représente 115 K€ sur l'exercice 2021 et 84 K€ sur 2020.

En €	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Ventes – France	12 097 227	68.9%	6 935 300	67.4%
Ventes – Export	5 464 104	31.1%	3 317 671	32.2%
Ventes - Intracommunautaire	6 015	NS	35 260	0.3%
<b>TOTAL</b>	<b>17 567 346</b>	<b>100%</b>	<b>10 288 231</b>	<b>100%</b>

**Autres produits d'exploitation = 91 269 E**

En €	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Production immobilisée (*)			138 438	89.7%
Subventions	39 475	43.3%	7 000	4.5%
Reprise sur amortissement provision	49 841	54.6%	8 448	5.5%
Autres produits	1 953	2.1%	390	0.3%
<b>TOTAL</b>	<b>91 269</b>	<b>100%</b>	<b>154 276</b>	<b>100%</b>

(\*) La société a développé un site internet qui a été achevé en novembre 2020. Le montant des frais activés s'élève au global à 201 515 €.

**Marge brute**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'Affaires	17 567 345	10 288 231
Coût d'achat	16 986 492	9 452 891
Variation de stock	-1 790 946	-509 681
Transports sur achats	190 354	50 689
<b>Marge brute</b>	<b>2 181 445</b>	<b>1 294 332</b>
<b>Taux marge brute</b>	<b>12.4%</b>	<b>12.6%</b>

**Marge après coûts de reconditionnement**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'Affaires	17 567 345	10 288 231
Coût des ventes	15 385 900	8 993 899
<b>Marge brute</b>	<b>2 181 445</b>	<b>1 294 332</b>
Salaires et charges de product°	1 058 912	473 945
Sous-traitance	47 319	24 268
Coût de structure	301 640	271 305
<b>Marge après coût reconditionnement</b>	<b>773 574</b>	<b>524 814</b>
<b>Taux marge brute</b>	<b>4.4 %</b>	<b>5.1 %</b>

(\*) les coûts de structure intègrent une quote-part de charges externes directement liées au reconditionnement (maintenance, loyers, assurances, impôts et taxes ...)

**Achats et charges externes = 2 953 809 E**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur achats	117 208	187 097
Commissions sur ventes	489 501	310 147
Honoraires (dont rémunération dirigeants)	726 985	538 913
Entretien et maintenance	230 170	227 636
Publicité	402 667	111 537
Loyers et charges locatives	120 986	100 913
Voyages et déplacements	60 000	34 305
Transport sur ventes	243 402	170 937
Personnel intérimaire	255 990	5 277
Divers (assurance ...)	306 900	220 874
<b>TOTAL</b>	<b>2 953 809</b>	<b>1 907 637</b>

**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Charges de personnel = 2 298 556 E**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitement	1 766 827	902 664
Charges sociales	531 729	212 659
<b>TOTAL</b>	<b>2 298 556</b>	<b>1 115 323</b>

**Effectif moyen équivalent temps plein**

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	9	3
Agents de maîtrise et techniciens	4	2
Employés / Ouvriers	35	29
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>34</b>

**Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions = 969 916 E**

	31/12/2021	31/12/2020
Dot amort. Immos. incorporelles	125 580	75 727
Dot amort. Immos. corporelles	88 264	86 132
<b>Total dotations amort. Immos</b>	<b>213 844</b>	<b>161 859</b>
Dot prov dép stocks	607 286	93 150
Dot prov dép créances	39 139	27 572
<b>Total dotations actif circulant</b>	<b>646 425</b>	<b>120 722</b>
Dot prov pour risques et charges	109 647	16 629
<b>TOTAL</b>	<b>969 916</b>	<b>299 210</b>

**Résultat Financier**

	31/12/2021	31/12/2020
Gain de change	67 626	3 969
Rep prov prime non conversion	32 706	
Produits cession VMP	2 331	
Autres produits financiers	-44	44
<b>Total produits financiers</b>	<b>102 619</b>	<b>4 013</b>
Intérêts des emprunts	29 430	48 357
Frais et charges financières		13 612
Perte de change	33 125	820
Dot prov dépréciation VMP	28 634	
Charges prime non conversion	229 146	
Prime couverture de change	43 100	
Charges nettes cession VMP	9 294	
Prov pour prime non conversion		32 706
<b>Total charges financières</b>	<b>372 729</b>	<b>95 495</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 270 111</b>	<b>- 91 482</b>

Les charges financières de 2021 correspondent en grande partie à :

- - La prime de non conversion de l'emprunt obligataire obtenu le 23 février 2021 et remboursé le 22 avril 2021 pour un montant de 191 464 E,

**Résultat Exceptionnel**

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels divers	2 880	7 230
Transfert charges exceptionnelles	119 400	
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>122 280</b>	<b>7 230</b>
Pénalités et amendes		75
Autres charges exceptionnelles	327 621	143 637
Charges exceptionnelles stock		135 349
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>327 621</b>	<b>279 061</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 205 341</b>	<b>-271 831</b>

Les charges exceptionnelles de 2021 correspondent en grande partie à :

- La non acceptation par l'administration fiscale des crédits d'impôt investissement 2017 à 2019 pour 81 367 E,
- L'extourne des avoirs à recevoir de 2018 et 2019, non reçus pour 129 823 E,
- Un vol de marchandises pour 92 038 E, et qui sera pris en charge par l'assurance (cf. transfert charges exceptionnelles)

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisées en 2021 s'élèvent à 76 894 K€, (26 600 E au titre de l'audit légal des comptes 2021, 50 294 E au titres des autres services) contre 80 736 € au titre de 2020.

**Impôt courant**

Le montant de l'impôt exigible est nul au titre de 2021 et de l'exercice précédent compte tenu des pertes constatées.

Au 31 décembre 2021, la société LARGO dispose d'un déficit fiscal reportable de 10 775 427 €.

**Entreprises liées**

Bilan	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	68 073	-
Prêts	-	-
<b>Total créances</b>	<b>68 073</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et dettes diverses	3 541	18 000
Emprunts	-	-
<b>Total dettes</b>	<b>3 541</b>	<b>18 000</b>

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Ventes	131 900	-
Achats / services (rémunération du dirigeant)	78 519	170 000
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

**Filiales et participations**

LARGO a souscrit à hauteur de 20 % au capital de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH) en octobre 2020 pour un montant de 2 000 €. Cette société est en charge de développer l'activité B-to-B de Largo. Le premier exercice social de la SAS LARGO BUSINESS se termine le 31/12/2021.

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS LARGO BUSINESS	10 000	0	20	2 000	2 000			264 254	28 897	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- 1- Afin de pouvoir financer ses travaux d'aménagement, la société LARGO a eu recours aux emprunts bancaires suivants :
  - Emprunt de 250 000 €, le 05/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,88 % par annuités mensuelles sur 67 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 89 485 €.
  - Emprunt de 250 000 €, le 28/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,55 % par annuités mensuelles sur 66 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 105 291 €.Les garanties sur ces prêts sont les suivantes :
  - Nantissement du fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang.
  - Nantissement du fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang.
  
- 2- Afin de pouvoir financer et développer l'interface de « BUY BACK », la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 200 000 €, le 31/07/2019, remboursable à taux fixe 1,12 % par annuités mensuelles sur 55 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 110 639 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes :
  - GARANTIE DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT à hauteur de 100 000 euros pour une durée de 55 mois
  - Nantissement sur le fonds de commerce de rang 3 pour 200 000 €.
  
- 3- Afin de pouvoir financer ses besoins professionnels d'innovation et de croissance : la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 300 000 €, le 09/08/2019, remboursable à taux fixe de 1,55 % par annuités mensuelles sur 48 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 171 034 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 50% et InnovFin 50%
  
- 4- Les emprunts suivants bénéficient de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 :
  - Emprunt de 330 000 € souscrit le 23/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.75 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 302 750 €
  - Emprunt de 220 000 € souscrit le 24/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.57 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 198 281 €
  - Emprunt de 550 000 € souscrit le 26/06/2020, remboursable au taux fixe de 1.34 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 495 899 €
  
- 5- La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Au 31/12/2021, le montant des créances cédées au factor s'élève à 2 073 630 €
  
- 6- Couverture de change : le montant des couvertures souscrites non encore échues s'élèvent à 6 000 000 USD.

**Indemnité de départ en retraite**

Les engagements relatifs aux retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Les informations au titre des indemnités de retraite dans les comptes sociaux sont les suivants :

- Indemnité Départ en Retraite	: 5,8 K€
- Charges sociales	: 1,8 K€
- Total des Indemnités Départ en Retraite	: 7,6 K€.

Les hypothèses retenues sont un âge de départ à la retraite de 65 ans, une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 0.34 % et un taux de charges sociales de 30 %.



**LARGO S.A.**

4 rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

## **LARGO S.A.**

Siège social : 4 rue Jean Mermoz - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE  
Au capital de 71 006 euros

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de LARGO S.A.,

## **I - OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LARGO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

## **II - FONDEMENT DE L'OPINION**

---

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

### **III - OBSERVATION**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Litige Copie Privée » de l'annexe aux comptes annuels relative à l'assignation de LARGO par l'organisme Copie Privée.

### **IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### Stocks et dépréciation des stocks

Les notes de l'annexe « stocks » et « dépréciation des stocks de produits finis » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de produits finis. Dans le cadre de note appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application. Par ailleurs, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour la dépréciation des stocks et nous avons revu les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

### **V - VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

#### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

## HLP AUDIT

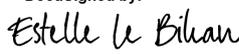
3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 29-04-2022

**HLP Audit**  
Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique*

DocuSigned by:  
  
3FECA59BA1E1499...

**Estelle LE BIHAN**  
Associée

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	483 910	301 563	182 347	256 778	- 74 431
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	34 000		34 000	155 243	- 121 243
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 350	10 307	16 043	5 398	10 645
Autres immobilisations corporelles	725 917	291 500	434 417	417 454	16 963
Immobilisations en cours	275 212		275 212		275 212
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 000		2 000	2 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	34 514		34 514	26 466	8 048
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 581 903</b>	<b>603 371</b>	<b>978 532</b>	<b>863 340</b>	<b>115 192</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements	525 037		525 037	528 102	- 3 065
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	3 932 858	700 436	3 232 422	2 172 263	1 060 159
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	541		541	2 078	- 1 537
Clients et comptes rattachés	1 131 849	126 795	1 005 054	423 504	581 550
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	55 935		55 935	1 950	53 985
. Personnel	12 680		12 680		12 680
. Organismes sociaux	8 182		8 182		8 182
. Etat, impôts sur les bénéfices				95 467	- 95 467
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	122 625		122 625	266 011	- 143 386
. Autres	609 085		609 085	641 800	- 32 715
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	138 314	28 634	109 680		109 680
Disponibilités	10 404 082		10 404 082	361 514	10 042 568
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 119 622		1 119 622	180 801	938 821
<b>TOTAL (II)</b>	<b>18 060 809</b>	<b>855 866</b>	<b>17 204 943</b>	<b>4 673 490</b>	<b>12 531 453</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	4 488		4 488		4 488
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>19 647 200</b>	<b>1 459 237</b>	<b>18 187 963</b>	<b>5 536 830</b>	<b>12 651 133</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2020</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 71 006)	71 006	19 382	51 624
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 310 559	1 954 385	19 356 174
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	2 364	2 364	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	69 473	88 855	- 19 382
Report à nouveau	-3 338 848	-962 995	-2 375 853
Résultat de l'exercice	-4 456 228	-2 375 853	-2 080 375
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 658 326</b>	<b>-1 273 862</b>	<b>14 932 188</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	126 276	49 335	76 941
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>126 276</b>	<b>49 335</b>	<b>76 941</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles		450 308	- 450 308
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 673 786	1 970 420	- 296 634
. Découverts, concours bancaires		846 934	- 846 934
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	106 250		106 250
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 253 644	2 820 401	-1 566 757
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	148 506	103 629	44 877
. Organismes sociaux	135 962	91 168	44 794
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	214 040		214 040
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	206 757	33 305	173 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	233 680		233 680
Autres dettes	428 978	367 178	61 800
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance		78 014	- 78 014
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 401 604</b>	<b>6 761 356</b>	<b>-2 359 752</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	1 757		1 757
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>18 187 963</b>	<b>5 536 830</b>	<b>12 651 133</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**LARGO**

## Compte de résultat

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Compte de résultat**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	12 049 160	5 463 918	17 513 078	10 146 270	7 366 808	72,61
Production vendue biens						
Production vendue services	54 081	186	54 267	141 961	- 87 694	-61,77
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>12 103 241</b>	<b>5 464 104</b>	<b>17 567 346</b>	<b>10 288 231</b>	<b>7 279 115</b>	<b>70,75</b>
Production stockée						
Production immobilisée				138 438	- 138 438	-100
Subventions d'exploitation			39 475	7 000	32 475	463,93
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			49 841	8 448	41 393	489,97
Autres produits			1 953	390	1 563	400,77
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>17 658 615</b>	<b>10 442 507</b>	<b>7 216 108</b>	<b>69,10</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 176 846	9 503 579	7 673 267	80,74
Variation de stock (marchandises)			-1 790 946	-509 682	-1 281 264	251,38
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			2 953 809	1 907 637	1 046 172	54,84
Impôts, taxes et versements assimilés			5 179	45 289	- 40 110	-88,56
Salaires et traitements			1 766 827	902 664	864 163	95,73
Charges sociales			531 729	212 659	319 070	150,04
Dotations aux amortissements sur immobilisations			213 843	161 859	51 984	32,12
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			646 425	120 722	525 703	435,47
Dotations aux provisions pour risques et charges			109 647	16 629	93 018	559,37
Autres charges			26 031	93 691	- 67 660	-72,22
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>21 639 392</b>	<b>12 455 048</b>	<b>9 184 344</b>	<b>73,74</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-3 980 777</b>	<b>-2 012 540</b>	<b>-1 968 237</b>	<b>97,80</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			-44	44	- 88	-200,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			32 706		32 706	N/S
Différences positives de change			67 626	3 969	63 657	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 331		2 331	N/S
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>102 619</b>	<b>4 013</b>	<b>98 606</b>	<b>N/S</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			28 634	32 706	- 4 072	-12,45
Intérêts et charges assimilées			301 676	61 969	239 707	386,82
Différences négatives de change			33 125	820	32 305	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			9 294		9 294	N/S
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>372 730</b>	<b>95 495</b>	<b>277 235</b>	<b>290,31</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-270 111</b>	<b>-91 482</b>	<b>- 178 629</b>	<b>195,26</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-4 250 887</b>	<b>-2 104 022</b>	<b>-2 146 865</b>	<b>102,04</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 880	7 230	- 4 350	-60,17
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	119 400		119 400	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>122 280</b>	<b>7 230</b>	<b>115 050</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	327 621	143 712	183 909	127,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		135 349	- 135 349	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>327 621</b>	<b>279 061</b>	<b>48 560</b>	<b>17,40</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-205 341</b>	<b>-271 831</b>	<b>66 490</b>	<b>24,46</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>17 883 514</b>	<b>10 453 750</b>	<b>7 429 764</b>	<b>71,07</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>22 339 742</b>	<b>12 829 603</b>	<b>9 510 139</b>	<b>74,13</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-4 456 228</b>	<b>-2 375 853</b>	<b>-2 080 375</b>	<b>87,56</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**LARGO**

## Tableau des flux de trésorerie

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Tableau des flux de trésorerie**

En €	31/12/2021	31/12/2020	Var. en €
<b>Résultat net</b>	<b>- 4 456 228</b>	<b>- 2 375 853</b>	<b>- 2 080 375</b>
Provisions R&C	76 941	49 335	27 606
Dotations immos	213 843	161 859	51 984
<b>Marge Brute d'Autofinancement</b>	<b>- 4 165 444</b>	<b>- 2 164 659</b>	<b>- 2 000 784</b>
Variation BFR	3 487 747	- 887 937	4 375 684
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 7 653 190</b>	<b>- 1 276 722</b>	<b>- 6 376 468</b>
Investissements incorporels	- 85 149	- 301 829	216 680
Investissements corporels	- 391 082	- 16 156	- 374 926
Investissements immos. fi		- 2 000	2 000
Variation autres immos. fi.	- 8 047	- 3 450	- 4 597
Variation dettes / immos	233 680		233 680
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement</b>	<b>- 250 597</b>	<b>- 323 434</b>	<b>72 837</b>
Augmentation de capital	19 543 658	382 826	19 160 832
Financements obtenus	106 250	1 301 149	- 1 194 899
Remboursement d'emprunt	- 746 939	- 141 455	- 605 484
Variation Comptes courants		1 149	- 1 149
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement</b>	<b>18 902 969</b>	<b>1 543 669</b>	<b>17 359 300</b>
<b>Variation de la Trésorerie</b>	<b>10 999 182</b>	<b>- 56 489</b>	
Trésorerie d'ouverture	- 485 420	- 428 931	
Trésorerie de clôture	10 513 762	- 485 420	
<b>Variation de la Trésorerie</b>	<b>10 999 182</b>	<b>- 56 489</b>	

En €	31/12/2021	31/12/2020	Var. en €
Stocks et en-cours	3 757 459	2 700 365	1 057 094
Créances clients	1 005 054	423 504	581 550
Autres créances	808 507	1 005 227	- 196 720
Avances et acomptes	541	2 078	- 1 537
CCA et CAR	1 124 110	180 801	943 309
<b>Besoins</b>	<b>6 695 671</b>	<b>4 311 975</b>	<b>2 383 696</b>
Dettes fournisseurs	1 253 644	2 820 401	- 1 566 757
Dettes fiscales et sociales	705 265	228 102	477 163
Autres dettes	428 978	367 178	61 800
Produits constatés d'avance	1 757	78 014	-76 257
<b>Ressources</b>	<b>2 389 644</b>	<b>3 493 695</b>	<b>- 1 104 051</b>
<b>B.F.R.</b>	<b>4 306 027</b>	<b>818 280</b>	<b>3 487 747</b>
Variation du B.F.R.	3 487 747	- 887 937	4 375 684

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**LARGO**

**Annexe aux comptes annuels**

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Annexe aux comptes annuels****1- SOCIETE**

Créée en 2016, Largo est une SA dont l'objet est la vente d'équipements numériques (principalement des smartphones) reconditionnés au sein de son site industriel de Sainte-Luce-Sur-Loire.

**2 - PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 18 187 963 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 456 228 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent jeu de comptes a été arrêté par le Conseil d'Administration de Largo SA le 26/04/2022.

**3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes de la période (exercice) présentée ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07, 2018-01 et 2018-02 et en application des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général. Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faire des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) ou à leur prix de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celle de la structure.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses de développement d'un logiciel ERP,
- Des dépenses engagées au titre d'un site marchand destiné à la vente directe d'équipements reconditionnés.

Les coûts engagés au titre de la phase de développement et de mise en production du site internet et du développement de l'ERP sont constitués de :

- Quote-part des salaires des personnes dédiées au développement
- Quelques prestations externalisées

Le lancement du site internet marchand est intervenu le 20 novembre 2020, date de départ de l'amortissement.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses d'aménagement des locaux,
- Des dépenses engagées dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Dépôts de garantie
- Prise de participation au sein de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH), société constituée en octobre 2020 et ayant pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées).

### Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les règles d'usage.

- Logiciels et licences 3 à 5 ans
- Site internet 3 ans
- Matériels et outillages 2 à 5 ans
- Agencements du magasin 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 3 ans
- Mobiliers de bureau 5 ans

Lorsque des indices de pertes de valeurs apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Il n'a pas été constaté d'indice de perte de valeur sur l'exercice 2021.

### Stocks

Les stocks se composent :

- Des pièces détachées destinées aux opérations de reconditionnement,
- Des produits finis correspondant aux téléphones reconditionnés en attente d'être vendus,
- Quelques marchandises correspondant à des accessoires et des emballages.

Les stocks de pièces détachées et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition, selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production, selon la méthode du prix moyen unitaire pondéré.

Le coût de production des stocks de produits finis est la somme du coût d'acquisition de l'appareil et du coût de reconditionnement unitaire forfaitaire.

Ce coût unitaire inclut les charges directement liées au reconditionnement.

Ce coût de reconditionnement est revu à chaque clôture afin de représenter fidèlement la valeur ajoutée de l'entreprise.

### Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation des stocks de produits finis est comptabilisée lorsque le prix de vente potentiel d'un appareil devient inférieur à sa valeur en stocks.

Le prix de vente potentiel correspond au dernier prix de vente connu chez la société ou bien au dernier prix de marché connu.

### Dépréciation des stocks de marchandises et de pièces détachées

Une dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est notamment appréciée au regard de son échéance théorique.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

### Affacturation

La société a recours à un prestataire d'affacturation auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 60 jours après leur échéance théorique seront «définancées».

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

**LARGO****4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**

La comptabilisation des opérations d'affacturage de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturage et retournées à la société, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

**Emprunts et dettes financières**

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission sur la durée des emprunts.

L'ANC recommande de mentionner les PGE dans l'annexe dans les dettes à échéance de plus d'un an, sauf si, à la date d'établissement des comptes, il est décidé de ne pas en demander l'amortissement sur une période additionnelle (Rec. ANC du 18-5-2020).

**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources par la société.

Provision pour garantie SAV : Les appareils commercialisés par la société sont vendus avec une garantie d'un an.

Une provision pour garantie est donc constituée afin d'anticiper les coûts futurs de réparations relatifs à des appareils commercialisés sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est déterminé sur la base du coût de reconditionnement unitaire.

**Litige Copie Privée :**

La loi Lang, du 3 juillet 1985, a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffrage ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30/06/2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2021.

Il est précisé que le SIRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'assemblée nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1er juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### Chiffre d'affaires :

Les revenus de la société sont de trois natures :

- Des ventes de produits finis qui sont des équipements numériques reconditionnés (smartphones principalement et tablettes et laptops) : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client ; et de manière plus marginale,
- Des ventes de marchandises (accessoires de types chargeurs, enceintes, écouteurs...); ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client,
- Des prestations de services telles que des formations ou réparations de mobiles : elles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de leur exécution où elles font l'objet d'une facturation.

Les remises de fin d'années opérées avec certaines enseignes de distribution sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les contrats de vente ne contiennent pas de remises de fidélité ni de clause de retour.

### Capital

**Frais d'augmentation de capital** : ils ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (Méthode Préférentielle Avis CNC n° 2000-D du 21 Décembre 2000).

### Disponibilités

La rubrique « **Disponibilités** » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

### Instruments financiers et opérations de couvertures

L'entreprise a adopté le règlement ANC n°2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers utilisés par LARGO pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert : la couverture de devise ayant pour principal objectif de diminuer le risque de change sur les achats de téléphones et de matériel, l'effet de la couverture impacte les achats de marchandises et le stock.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

Au 31 décembre 2021, LARGO ne détient aucun instrument dérivé non-qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Ainsi, l'entreprise procède :

- au reclassement des résultats de couverture avec la comptabilisation du résultat des instruments de couverture de change au même poste du compte de résultat que l'élément couvert (achats et stocks) ;
- à l'étalement sur la durée de couverture des primes d'option (comptabilisé en produit financier).

### Opérations en devises

Opérations non couvertes :

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Opérations couvertes : Voir paragraphe suivant

Ecart de conversion :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

### Charges et produits exceptionnels

**Les charges et produits exceptionnels** sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### 4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'exercice 2021 a été peu marqué par la continuation de la crise sanitaire qui a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Pour rappel, la société avait obtenu trois PGE pour un total de 1 100 K€ au cours de l'exercice 2020.

#### Sur le plan juridique :

- Transformation de la société en Société Anonyme par décision de la collectivité des associés le 22 janvier 2021.
- 23 Avril 2021 : Introduction en bourse réalisée à la suite de l'admission à la négociation le 23 avril des 3 453 410 actions qui composent son capital dont 1 515 210 actions nouvelles et 196 145 actions existantes allouées dans le cadre d'une Offre Globale, après l'exercice intégral de la clause d'extension et avant l'exercice potentiel de l'option de surallocation.
- 21 Mai 2021 : Exercice partiel de l'option de surallocation, dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Growth à Paris, ainsi que la mise en place d'un contrat de liquidité avec Portzamparc.

#### Sur le plan de l'activité :

- Signature d'un contrat avec Digicel, l'un des principaux leaders télécoms des Caraïbes, pour la commercialisation des Smartphones reconditionnés Largo ;
- Signature du premier contrat de partenariat à l'international avec le grossiste de Smartphones portugais Bluetooth ;
- Signature d'un contrat commercial stratégique avec WELCOM', l'un des principaux distributeurs de téléphone d'occasion, pour la commercialisation des Smartphones reconditionnés Largo ;
- Signature d'un contrat de commercialisation avec Ubaldi.com, distributeur spécialisé dans les produits High-Tech ;
- Déploiement d'une marque unique et lancement du site e-commerce Largo.fr.
- Nomination d'un Directeur de Production et optimisation de l'outil industriel pour atteindre 13 000 produits reconditionnés par mois à fin 2021 ;
- Moins d'un an après son lancement, la filière BtoB Largo Business franchit le cap du million d'euros de chiffre d'affaires ;
- L'engagement RSE de Largo récompensé par l'obtention du label RSE LUCIE ;

### 5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Sur le plan de l'activité :

- Les volumes de vente sont en forte croissance sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (+50% par rapport à 2021).

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 1 581 903 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	588 004	85 149	155 243	517 910
Immobilisations corporelles	636 396	391 082		1 027 479
Immobilisations financières	28 466	11 497	3 450	36 514
<b>TOTAL</b>	<b>1 252 867</b>	<b>487 729</b>	<b>158 693</b>	<b>1 581 903</b>

La diminution des immobilisations incorporelles correspond aux frais 2020 liés au projet d'offre au public et d'inscription des actions de la société LARGO aux négociations sur le marché Euronext Growth pour 155 243 €.

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond essentiellement aux frais dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing pour un montant de 275 212 €.

Amortissements et provisions d'actif = 603 371 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	175 984	125 580		301 564
Immobilisations corporelles	213 544	88 263		301 807
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>389 528</b>	<b>213 843</b>		<b>603 371</b>

Les 125 580 € d'amortissements d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'amortissement de l'ERP et au démarrage de l'amortissement du site marchand lancé devenu opérationnel en novembre 2020.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2021	588 004	- 175 984		412 020
Augmentation	85 149			85 149
Dotation		-125 580		-125 580
Diminution	-155 243			- 155 243
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2021</b>	<b>517 910</b>	<b>- 301 564</b>		<b>216 346</b>

Immobilisations corporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2021	636 396	- 213 544		422 852
Augmentation	391 082			391 082
Dotation		- 88 263		- 88 263
Diminution				
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2021</b>	<b>1 027 479</b>	<b>- 301 807</b>		<b>725 671</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

**LARGO****4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE****Etat des stocks = 4 457 895 E**

Etat des stocks (valeurs brutes)	31/12/2021	31/12/2020
Mobiles	3 932 858	2 265 413
Pièces détachées	242 583	269 177
Boites, accessoires et emballages	282 454	258 925
<b>TOTAL</b>	<b>4 457 895</b>	<b>2 793 515</b>

**Etat des clients = 1 005 054 E**

Le tableau ci-dessous présente le détail des créances clients de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des clients	31/12/2021	31/12/2020
Clients douteux ou litigieux	32 217	63 905
Clients	972 837	359 599
<b>TOTAL</b>	<b>1 005 054</b>	<b>423 504</b>

**Etat des autres créances = 808 507 E**

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des créances de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des créances	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs - Acomptes versés	55 935	1 950
Etat – IS et crédits impôts		95 467
Personnel	12 680	
Organismes sociaux	8 182	
Etat - TVA	122 625	266 011
Débiteurs divers	609 085	641 800
<b>TOTAL</b>	<b>808 507</b>	<b>1 005 228</b>

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement

- Au fonds de garantie et de réserves du contrat d'affacturage «Factorem» pour un montant de 443 967 euros,
- A l'indemnité d'assurance à recevoir concernant un vol de palette pour un montant de 119 400 euros.

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôt de garantie conservé par le factor et réserves figurant dans les autres créances	443 967	369 296
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées	2 073 630	2 380 741
<b>TOTAL</b>	<b>2 517 597</b>	<b>2 750 037</b>

Il y a un seul contrat d'affacturage en place. Le coût est de EURBOR 3 mois + 1,10%. Une commission d'affacturage de 0,26% est également facturée.

Au 31/12/2021, il n'a pas été constaté de définancement sur les créances cédées.

**Provisions pour dépréciation = 855 866 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	93 150	607 286		700 436
Créances clients	96 547	39 139	8 891	126 795
Valeurs mobilières de placement		28 634		28 634
<b>TOTAL</b>	<b>189 697</b>	<b>675 059</b>	<b>8 891</b>	<b>855 866</b>

Les dépréciations de stocks concernent les produits finis (smartphones et tablettes reconditionnés). Il a été constaté une certaine volatilité des prix des mobiles liée notamment aux sorties de nouvelles gammes de smartphones par les constructeurs.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Produits à recevoir par postes du bilan = 176 153 E**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés (FAE)	3 880
Avoirs fournisseurs à recevoir	25 061
Autres créances (*)	147 212
<b>TOTAL</b>	<b>176 153</b>

(\*) dont 119 400 euros d'indemnités assurance à recevoir

**Trésorerie = 10 513 762 E**

La trésorerie « nette » est positive de + 10 513 762 Euros (\*)

(\*) cf. Tableau des flux de trésorerie

**Charges constatées d'avance = 1 119 622 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (exploitation) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles sont principalement composées de marchandises facturées mais non livrées au 31/12/2021 (965 776 Euros)

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 71 006 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19 382	1	19 382
Titres émis	3 550 298	0.02	71 006
Titres remboursés ou annulés	-19 382	1	- 19 382
Titres en fin d'exercice	3 550 298	0.02	71 006

**Tableau Variation des capitaux propres**

	31/12/2020	Affectation résultat 31/12/2020	Augmentation de capital	Imputation RAN	31/12/2021
Capital social	19 382		51 624		71 006
Prime d'émission	2 062 008		21 489 266		23 551 274
Imput. frais / prime émission (*)	-107 622		-2 133 093		-2 240 715
Réserve légale	2 364				2 364
Autres réserves	88 855		-19 382		69 473
R.A.N.	-962 995	-2 375 853			-3 338 848
Résultat 31/12/2020	-2 375 853	2 375 853			
Résultat 31/12/2021					-4 456 228
<b>TOTAL</b>	<b>-1 273 861</b>		<b>19 388 415</b>		<b>13 658 326</b>

(\*) Les frais imputés sur la prime d'émission correspondent essentiellement aux frais liés à l'IPO

Le 22 janvier 2021, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 19 382 euros, réalisée par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux (19 382) actions de la société à deux (2) euros chacune.

Le 18 mars 2021, l'assemblée générale mixte a adopté la division par cent (100) la valeur nominale des actions de la Société, qui est de deux euros (2 €), à deux centimes d'euros (0,02 €) et corrélativement, de multiplier par cent (100) le nombre d'actions composant à ce jour le capital de la Société, le portant ainsi de dix-neuf-mille trois cent quatre-vingt-deux (19.382) actions à un million neuf cent trente-huit mille deux cents (1.938.200) actions, avec une valeur nominale de deux centimes d'euros (0,02 €) chacune.

Le 20 avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 30.304,20 euros, pour le porter de la somme de 38.764 euros à la somme de 69.068,20 euros, réalisée par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, de 1.515.210 actions ordinaires, au prix de 13,35 euros par action, soit 0,02 euros de valeur nominale et 13,33 euros unitaire de prime d'émission, après mise en œuvre de la Clause d'Extension à hauteur d'un nombre total de 223.220 actions nouvelles supplémentaires.

Le 21 mai 2021, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 1.937,76 euros, pour le porter de la somme de 69.068,20 euros à la somme de 71.005,96 euros, réalisée par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 96.888 actions ordinaires, au prix de 13,35 euros par action, soit un montant nominal de 1.937,76 euros et le versement d'une prime d'émission de 1.291.517,04 euros de prime d'émission, représentant une souscription d'un montant total de 1.293.454,80 euros, prime d'émission incluse, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

**LARGO****4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**Actions auto-détenues

La société détient 14.624 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 9.458 €, soit une valeur brute totale de 138.314 € au 31/12/2021.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 7.5 €, une dépréciation de 28.634 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 26.772 de ses propres titres et en a cédé 12.148.

Attribution d'actions gratuites

La société a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions dont les principales modalités sont les suivantes :

Plan	Fidélité	Performance
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 7.5€ (cours de bourse au 31/12/2021)	Valeur unitaire de 7.5€ (cours de bourse au 31/12/2021)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	20.000	32.400
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	20.000	32.400
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

Provisions pour Risques = 126 276 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision Pour Garantie SAV	16 629	12 560		29 189
Provision risque TCP		97 087		97 087
Provision Prime de Non Conversion	32 706		32 706	
<b>TOTAL</b>	<b>49 335</b>	<b>109 647</b>	<b>32 706</b>	<b>126 276</b>

Etat des dettes = 4 401 603 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	1 673 786	455 607	1 188 179	30 000
Dettes financières diverses	106 250			106 250
Fournisseurs	1 487 324	1 487 324		
Dettes fiscales & sociales	705 265	705 265		
Autres dettes	428 978	428 978		
<b>TOTAL</b>	<b>4 401 603</b>	<b>3 077 174</b>	<b>1 188 179</b>	<b>136 250</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Etat des emprunts et dettes établissement de crédit = 1 673 786 E**

Etat des emprunts et dettes	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Emprunt obligataire	450 308		450 308	
Emprunt - Banque A	139 585		50 100	89 485
Emprunt - Banque B	155 404		50 113	105 291
Emprunt - Banque C	208 239		37 205	171 034
Emprunt - Banque D	160 249		49 611	110 639
Emprunt PGE - Banque B	550 000		54 101	495 899
Emprunt PGE - Banque C	220 000		21 719	198 281
Emprunt PGE - Banque D	330 000		27 250	302 750
Emprunt - Banque E	200 000			200 000
Découverts – Concours bancaires	846 934		846 934	
Intérêts courus	6 942	407	6 942	407
<b>TOTAL</b>	<b>3 267 662</b>	<b>407</b>	<b>1 594 283</b>	<b>1 673 786</b>

**Emprunts auprès des établissements de crédit**

Le 20/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 60 mois, au taux de 0.88 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 89 485 euros

Le 27/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 63 mois, au taux de 0.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 110 639 euros

Le 03/09/2019, la société a souscrit un prêt de 300 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 171 034 euros

Le 16/08/2019, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.12 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 105 291 euros

Le 23/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 330 000 euros au taux de 0.75 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 302 750 euros

Le 24/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 220 000 euros au taux de 0.57 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 198 281 euros

Le 26/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 550 000 euros au taux de 1.34 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 495 899 euros

Le 16/11/2020, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 0.85%.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D ».

**Fournisseurs et comptes rattachés = 1 487 324 E**

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs	886 755	2 348 832
Fournisseurs immobilisations	233 680	
Fournisseurs – Effet à payer		254 810
Fournisseurs – Factures non parvenues	366 889	216 759
<b>TOTAL</b>	<b>1 487 324</b>	<b>2 820 401</b>

**Autres dettes = 428 978 E**

Autres dettes	31/12/2021	31/12/2020
Clients Crédeurs	201 124	154 360
Clients - RRR à accorder	200 244	99 166
Divers	27 610	558
Comptes Facto créditeurs		113 095
<b>TOTAL</b>	<b>428 978</b>	<b>367 178</b>

**Charges à payer par postes du bilan = 773 015 E**

Charges à payer	31/12/2021	31/12/2020
Emp.& dettes établ. de crédit	407	6 942
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs	366 889	216 759
Dettes fiscales & sociales	205 475	132 796
Autres dettes	200 244	99 166
<b>TOTAL</b>	<b>773 015</b>	<b>455 663</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'Affaires = 17 567 345 E**

En €	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Ventes de produits	17 513 078	99.7%	10 146 270	98.6%
Production vendue de services	54 267	0.3%	141 961	1.4%
<b>TOTAL</b>	<b>17 567 346</b>	<b>100%</b>	<b>10 288 231</b>	<b>100%</b>

En 2021, le montant des ventes indirectes (ventes auprès d'enseignes de distribution, opérateurs, agents commerciaux) s'est élevé à 14 635 K€ (soit 83,3 % du CA HT), alors que les ventes directes (ventes sur places de marchés) ont été de 2 932 K€ (soit 16,7 % du CA HT).

Le montant des remises de fin d'années, comptabilisées en déduction du Chiffre d'Affaires, représente 115 K€ sur l'exercice 2021 et 84 K€ sur 2020.

En €	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Ventes – France	12 097 227	68.9%	6 935 300	67.4%
Ventes – Export	5 464 104	31.1%	3 317 671	32.2%
Ventes - Intracommunautaire	6 015	NS	35 260	0.3%
<b>TOTAL</b>	<b>17 567 346</b>	<b>100%</b>	<b>10 288 231</b>	<b>100%</b>

**Autres produits d'exploitation = 91 269 E**

En €	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Production immobilisée (*)			138 438	89.7%
Subventions	39 475	43.3%	7 000	4.5%
Reprise sur amortissement provision	49 841	54.6%	8 448	5.5%
Autres produits	1 953	2.1%	390	0.3%
<b>TOTAL</b>	<b>91 269</b>	<b>100%</b>	<b>154 276</b>	<b>100%</b>

(\*) La société a développé un site internet qui a été achevé en novembre 2020. Le montant des frais activés s'élève au global à 201 515 €.

**Marge brute**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'Affaires	17 567 345	10 288 231
Coût d'achat	16 986 492	9 452 891
Variation de stock	-1 790 946	-509 681
Transports sur achats	190 354	50 689
<b>Marge brute</b>	<b>2 181 445</b>	<b>1 294 332</b>
Taux marge brute	12.4%	12.6%

**Marge après coûts de reconditionnement**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'Affaires	17 567 345	10 288 231
Coût des ventes	15 385 900	8 993 899
<b>Marge brute</b>	<b>2 181 445</b>	<b>1 294 332</b>
Salaires et charges de product*	1 058 912	473 945
Sous-traitance	47 319	24 268
Coût de structure	301 640	271 305
<b>Marge après coût reconditionnement</b>	<b>773 574</b>	<b>524 814</b>
Taux marge brute	4.4 %	5.1 %

(\*) les coûts de structure intègrent une quote-part de charges externes directement liées au reconditionnement (maintenance, loyers, assurances, impôts et taxes ...)

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Achats et charges externes = 2 953 809 E**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur achats	117 208	187 097
Commissions sur ventes	489 501	310 147
Honoraires (dont rémunération dirigeants)	726 985	538 913
Entretien et maintenance	230 170	227 636
Publicité	402 667	111 537
Loyers et charges locatives	120 986	100 913
Voyages et déplacements	60 000	34 305
Transport sur ventes	243 402	170 937
Personnel intérimaire	255 990	5 277
Divers (assurance ...)	306 900	220 874
<b>TOTAL</b>	<b>2 953 809</b>	<b>1 907 637</b>

**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Charges de personnel = 2 298 556 E**

En €	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitement	1 766 827	902 664
Charges sociales	531 729	212 659
<b>TOTAL</b>	<b>2 298 556</b>	<b>1 115 323</b>

**Effectif moyen équivalent temps plein**

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	9	3
Agents de maîtrise et techniciens	4	2
Employés / Ouvriers	35	29
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>34</b>

**Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions = 969 916 E**

	31/12/2021	31/12/2020
Dot amort. Immos. incorporelles	125 580	75 727
Dot amort. Immos. corporelles	88 264	86 132
<b>Total dotations amort. Immos</b>	<b>213 844</b>	<b>161 859</b>
Dot prov dép stocks	607 286	93 150
Dot prov dép créances	39 139	27 572
<b>Total dotations actif circulant</b>	<b>646 425</b>	<b>120 722</b>
Dot prov pour risques et charges	109 647	16 629
<b>TOTAL</b>	<b>969 916</b>	<b>299 210</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Résultat Financier

	31/12/2021	31/12/2020
Gain de change	67 626	3 969
Rep prov prime non conversion	32 706	
Produits cession VMP	2 331	
Autres produits financiers	-44	44
<b>Total produits financiers</b>	<b>102 619</b>	<b>4 013</b>
Intérêts des emprunts	29 430	48 357
Frais et charges financières		13 612
Perte de change	33 125	820
Dot prov dépréciation VMP	28 634	
Charges prime non conversion	229 146	
Prime couverture de change	43 100	
Charges nettes cession VMP	9 294	
Prov pour prime non conversion		32 706
<b>Total charges financières</b>	<b>372 729</b>	<b>95 495</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 270 111</b>	<b>- 91 482</b>

Les charges financières de 2021 correspondent en grande partie à :

- - La prime de non conversion de l'emprunt obligataire obtenu le 23 février 2021 et remboursé le 22 avril 2021 pour un montant de 191 464 E,

Résultat Exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels divers	2 880	7 230
Transfert charges exceptionnelles	119 400	
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>122 280</b>	<b>7 230</b>
Pénalités et amendes		75
Autres charges exceptionnelles	327 621	143 637
Charges exceptionnelles stock		135 349
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>327 621</b>	<b>279 061</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 205 341</b>	<b>-271 831</b>

Les charges exceptionnelles de 2021 correspondent en grande partie à :

- La non acceptation par l'administration fiscale des crédits d'impôt investissement 2017 à 2019 pour 81 367 E,
- L'extourne des avoirs à recevoir de 2018 et 2019, non reçus pour 129 823 E,
- Un vol de marchandises pour 92 038 E, et qui sera pris en charge par l'assurance (cf. transfert charges exceptionnelles)

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisées en 2021 s'élèvent à 76 894 K€, (26 600 E au titre de l'audit légal des comptes 2021, 50 294 E au titres des autres services) contre 80 736 € au titre de 2020.

Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible est nul au titre de 2021 et de l'exercice précédent compte tenu des pertes constatées.

Au 31 décembre 2021, la société LARGO dispose d'un déficit fiscal reportable de 10 775 427 €.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

**LARGO****4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**Entreprises liées

Bilan	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	68 073	-
Prêts	-	-
<b>Total créances</b>	<b>68 073</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et dettes diverses	3 541	18 000
Emprunts	-	-
<b>Total dettes</b>	<b>3 541</b>	<b>18 000</b>

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Ventes	131 900	-
Achats / services (rémunération du dirigeant)	78 519	170 000
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

Filiales et participations

LARGO a souscrit à hauteur de 20 % au capital de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH) en octobre 2020 pour un montant de 2 000 €. Cette société est en charge de développer l'activité B-to-B de Largo.  
 Le premier exercice social de la SAS LARGO BUSINESS se termine le 31/12/2021.

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS LARGO BUSINESS	10 000	0	20	2 000	2 000			264 254	28 897	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- 1- Afin de pouvoir financer ses travaux d'aménagement, la société LARGO a eu recours aux emprunts bancaires suivants :
  - Emprunt de 250 000 €, le 05/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,88 % par annuités mensuelles sur 67 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 89 485 €.
  - Emprunt de 250 000 €, le 28/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,55 % par annuités mensuelles sur 66 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 105 291 €.
 Les garanties sur ces prêts sont les suivantes :
  - Nantissement du fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang.
  - Nantissement du fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang.
  
- 2- Afin de pouvoir financer et développer l'interface de « BUY BACK », la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 200 000 €, le 31/07/2019, remboursable à taux fixe 1,12 % par annuités mensuelles sur 55 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 110 639 €.
 Les garanties sur ce prêt sont les suivantes :
  - GARANTIE DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT à hauteur de 100 000 euros pour une durée de 55 mois
  - Nantissement sur le fonds de commerce de rang 3 pour 200 000 €.
  
- 3- Afin de pouvoir financer ses besoins professionnels d'innovation et de croissance : la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 300 000 €, le 09/08/2019, remboursable à taux fixe de 1,55 % par annuités mensuelles sur 48 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 171 034 €.
 Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 50% et InnovFin 50%
  
- 4- Les emprunts suivants bénéficient de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 :
  - Emprunt de 330 000 € souscrit le 23/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.75 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 302 750 €
  - Emprunt de 220 000 € souscrit le 24/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.57 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 198 281 €
  - Emprunt de 550 000 € souscrit le 26/06/2020, remboursable au taux fixe de 1.34 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2021, le capital restant dû est de 495 899 €
  
- 5- La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Au 31/12/2021, le montant des créances cédées au factor s'élève à 2 073 630 €
  
- 6- Couverture de change : le montant des couvertures souscrites non encore échues s'élèvent à 6 000 000 USD.

**Indemnité de départ en retraite**

Les engagements relatifs aux retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Les informations au titre des indemnités de retraite dans les comptes sociaux sont les suivants :

- Indemnité Départ en Retraite	: 5,8 K€
- Charges sociales	: 1,8 K€
- Total des Indemnités Départ en Retraite	: 7,6 K€.

Les hypothèses retenues sont un âge de départ à la retraite de 65 ans, une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 0.34 % et un taux de charges sociales de 30 %.



**LARGO S.A.**

4 rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

## **LARGO S.A.**

Siège social : 4 rue Jean Mermoz - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE  
Au capital de 71 006 euros

# **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

---

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **I - CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

## II – CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Nantes, le 29-04-2022

**HLP Audit**  
Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique*

DocuSigned by:

*Estelle Le Bihan*

3FECA59BA1E1499...

**Estelle LE BIHAN**  
Associée